



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Neuvième session

Brême (Allemagne), 10-14 février 2004

Point 12 de l'ordre du jour

COMMERCE DU POISSON ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, Y COMPRIS LE RAPPORT SUR LES CONCLUSIONS DE LA CONSULTATION D'EXPERTS

Table des matières

	Paragraphes
INTRODUCTION	1 - 2
THÈME DE L'ANALYSE	3
CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE	4 - 10
MESURES SUGGÉRÉES AU SOUS-COMITÉ	11

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

INTRODUCTION

1. Les incidences du commerce international du poisson sur la sécurité alimentaire ont été examinées aux septième et huitième sessions du Sous-Comité du commerce du poisson relevant du Comité des pêches. En janvier 2003, la FAO a organisé une consultation d'experts sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire, dont les principales conclusions sont résumées dans le document COFI:FT/IX/2004/Inf.8. Comme suite à la recommandation du Sous-Comité du commerce du poisson COFI: FT/VIII/2002¹ selon laquelle la question du "commerce du poisson et de la sécurité alimentaire" méritait d'être examinée plus avant, le Ministère norvégien des affaires étrangères a fait un don de 120 000 dollars EU à la FAO pour que celle-ci réalise une étude des "incidences du commerce international des produits de la pêche sur la sécurité alimentaire".

2. L'étude en question porte sur le commerce international en plein essor des produits de la pêche. Loin d'être standardisés, ces échanges sont marqués par la diversité des produits, des pays et des acteurs ainsi que des modes de consommation finale. Pour évaluer les incidences, il faut donc analyser une série d'exemples « représentatifs » dans le monde entier. L'étude a été consacrée avant tout aux pays en développement de la région Asie-Pacifique, d'Afrique et d'Amérique latine qui participent dans une large mesure à l'exportation et à l'importation de produits de la pêche, et en particulier aux pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV)². Les aspects directs (le poisson comme denrée alimentaire) et indirects (le poisson comme source d'emplois et de revenus) de la sécurité alimentaire y sont évalués. L'accessibilité, le caractère abordable et l'absorption des denrées alimentaires sont les trois éléments importants de la sécurité alimentaire.

THÈME DE L'ANALYSE

3. Dans cette étude ont été examinées plusieurs opinions et propositions concernant les incidences du commerce du poisson sur la sécurité alimentaire directes et indirectes, dont les plus importantes sont les suivantes:

1. La promotion des exportations des produits de la pêche des pays en développement portera préjudice à l'état nutritionnel des pauvres qui consomment du poisson car les disponibilités intérieures diminueront.
2. L'augmentation des exportations de poisson contribue à créer des emplois dans les activités de production et de transformation du poisson pour les couches les plus pauvres de la société en général et pour les femmes en particulier, d'où une hausse des revenus et des dépenses alimentaires.
3. Les exportations de poisson sont pour les pays en développement une source importante de recettes en devises qui peuvent être utilisées pour acheter des aliments nutritifs moins chers pour les populations vulnérables, afin de maintenir ou d'accroître la sécurité alimentaire.
4. La pêche d'espèces de poisson exportables entraîne une concurrence entre les différents sous-secteurs des producteurs de poisson qui est à l'origine de dérèglements ayant des effets négatifs sur l'emploi, sur les revenus et donc sur la sécurité alimentaire.
5. L'importation de grandes quantités de poisson peut faire baisser le prix du poisson produit au niveau local dans les pays importateurs, ce qui nuit aux recettes et donc à la sécurité alimentaire.

¹ Rapport du Sous-Comité du commerce du poisson sur sa huitième session, par. 51.

² Des monographies ont été réalisées sur le Nicaragua, le Brésil, le Chili, le Ghana, le Kenya, le Sénégal, la Namibie, les Fidji, le Samoa, la Thaïlande, les Philippines et le Sri Lanka.

6. L'importation de grandes quantités de poisson peut être la source de nombreux emplois dans les activités de transformation et de distribution du poisson dans les pays importateurs et donc de revenus pour de nombreux travailleurs, en particulier les femmes, et accroître ainsi la sécurité alimentaire.
7. En cas de mauvaise gestion des ressources halieutiques dans les pays en développement, l'augmentation des exportations et des importations de poisson peut inciter les producteurs aussi bien des pays exportateurs que des pays importateurs à exploiter de manière inconsidérée les ressources halieutiques - les premiers pour accroître leurs revenus et les seconds pour compenser leur manque à gagner. Cela aura des conséquences néfastes pour le milieu aquatique et les ressources halieutiques aussi bien dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs, constituant ainsi une menace pour la sécurité alimentaire à long terme.
8. Tous les échanges qui touchent à la sécurité alimentaire soulèvent la question du droit à l'alimentation en tant que droit fondamental de l'être humain, question qui doit être examinée en tant que partie intégrante de ce type d'analyse.

CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

4. Au cours des vingt-cinq dernières années, de nombreux pays en développement et en particulier les PFRDV ont augmenté leur production de poisson à un rythme considérablement plus élevé que le reste du monde. Les exportations de poisson de l'ensemble des PFRDV ont augmenté plus vite que leurs importations. Les premières et les secondes contribuent directement ou indirectement à la sécurité alimentaire. Rien ne prouve que les exportations de poisson restreignent *nécessairement* l'offre physique de poisson pour la consommation intérieure dans ces pays. Il faut se préoccuper davantage de l'augmentation de la production nationale de poisson que des importations en vue de garantir la stabilité de la sécurité alimentaire directe dans les PFRDV.

5. L'augmentation de la production de poisson a permis aux PFRDV d'accroître leurs exportations, et malgré la baisse des importations, l'offre de poisson de consommation par habitant n'a pas diminué dans ces pays.

6. Les exportations de produits de la pêche des PFRDV ont des incidences sur la sécurité alimentaire qui ne peuvent être analysées simplement du point de vue de la diminution directe éventuelle de l'offre de poisson pour les consommateurs locaux, en particulier les pauvres. Elles ont indirectement des effets positifs importants sur la sécurité alimentaire sous la forme d'une augmentation des revenus et de l'emploi car la hausse des exportations de poisson profite aussi à de très nombreux producteurs et travailleurs du secteur - en particulier des femmes - qui sont moins nantis.

7. Les importations de poisson de consommation des PFRDV sont inférieures aux besoins nutritionnels de ces pays malgré la disponibilité, au niveau mondial, de ressources halieutiques qui pourraient les satisfaire. Les importations actuelles de poisson de consommation des pays en développement sont aussi consciemment utilisées pour accroître la sécurité alimentaire directe et indirecte grâce aux importations pour la réexportation. Ce sont les PFRDV d'Afrique de l'Ouest qui utilisent les importations de poisson à cette double fin. C'est aussi dans cette région que les importations de poisson constituent probablement un élément essentiel pour accroître la sécurité alimentaire directe.

8. Au fil du temps, la plupart des pays en développement et des PFRDV tirent du commerce des produits de la pêche des recettes nettes en devises positives, qui contribuent souvent à rembourser une part non négligeable de la dette nationale. Leur affectation à l'importation de denrées alimentaires pour les populations démunies et vulnérables n'est toutefois pas monnaie courante.

9. L'épuisement des ressources halieutiques et la dégradation de l'écosystème aquatique dans de nombreux PFRDV sont étroitement associés à des espèces qui font l'objet d'échanges commerciaux intenses sur le marché international. Les pays en développement exportateurs doivent réaffirmer leur engagement en faveur d'une régénération à court terme des ressources ainsi que de leur préservation et de leur gestion à long terme.

10. On s'attend généralement à ce que dans le cadre de l'essor du commerce international des produits de la pêche, la part des emplois rémunérés des femmes augmente aussi en raison de la demande spécifique de main-d'œuvre féminine dans les activités organisées et modernes de transformation du poisson. Cela peut favoriser certaines catégories de femmes et en pénaliser d'autres telles que celles qui transforment le poisson selon des méthodes artisanales et qui pourraient être privées de matières premières. Mais on peut dire sans risquer de se tromper que lorsque l'essor du commerce international contribue à modifier la répartition des revenus monétaires en faveur des femmes, les recettes tirées du commerce peuvent avoir un impact considérable sur le développement et sur la sécurité alimentaire. L'inverse est donc aussi probablement vrai.

MESURES SUGGÉRÉES AU SOUS-COMITÉ

11. Le Sous-Comité est invité à rendre compte de l'expérience et des orientations des pays en matière de commerce du poisson et de sécurité alimentaire. En outre, il pourrait donner non seulement des indications à la FAO et aux donateurs sur l'opportunité de poursuivre les travaux engagés et selon quelles modalités, mais aussi des directives sur les dispositions à prendre dans le domaine considéré.